



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-048-2023-12

PUBLIÉ LE 22 DÉCEMBRE 2023

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de

l'aménagement et des transports d'Île-de-France / Service nature et paysage

IDF-2023-12-15-00006 - Arrêté du 15 décembre 2023 modifiant la composition et portant nomination des membres du comité régional de la biodiversité de la région Île-de-France (4 pages)

Page 3

Etablissement public de coopération culturelle "Le CENTQUATRE-PARIS" /

IDF-2023-12-20-00014 - Délibérations n°2023-16 Nomination du Vice-Président du Conseil d'administration (1 page)

Page 8

Rectorat de l'académie de Paris /

IDF-2023-12-11-00020 - Arrêté du 11 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 3 janvier 2023 portant désignation des membres du comité social d'administration académique et des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration académique de l'académie de Paris (2 pages)

Page 10

Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des
transports d'Île-de-France

IDF-2023-12-15-00006

Arrêté du 15 décembre 2023 modifiant la
composition et portant nomination des
membres du comité régional de la biodiversité
de la région Île-de-France



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



*Le Préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris*

La Présidente de la région Île-de-France

Arrêté

modifiant la composition et portant nomination des membres du comité régional de la biodiversité de la région Île-de-France

Vu le Code de l'environnement, notamment ses articles L.371-3 et D.134-20 et suivants ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code des relations entre le public et les administrations ;

Vu le décret 2011-833 du 12 juillet 2011 fixant la liste des instances consultatives ayant vocation à examiner les politiques d'environnement et de développement durable ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2021 fixant la composition et portant nomination des membres du comité régional de la biodiversité Île-de-France

ARRÊTENT

Article 1 :

L'article 3 de l'arrêté du 20 décembre 2021 fixant la composition et portant nomination des membres du comité régional de la biodiversité Île-de-France est modifié comme suit :

« 1/ Collège des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements, 24 membres

- Sophie DESCHIENS, Conseil régional d'Île-de-France,
- Yann WEHLING, Conseil régional d'Île-de-France,
- Florence de PAMPELONNE, Conseil régional d'Île-de-France,

- Guillaume PRÉVEL, Conseil régional d'Île-de-France,
- Claire DADOU–WILLMANN, Conseil économique, social et environnemental d'Île-de-France,
- Béatrice RUCHETON, Conseil départemental de la Seine-et-Marne,
- Joséphine KOLLMANNSBERGER, Conseil départemental des Yvelines,
- Nicolas MEARY, Conseil départemental de l'Essonne,
- Yves REVILLON, Conseil départemental des Hauts-de-Seine,
- Belaïde BEDREDDINE, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis,
- Jean-Pierre BARNAUD, Conseil départemental du Val-de-Marne,
- Céline VILLECOURT, Conseil départemental du Val-d'Oise,
- Christophe NAJDOVSKI, Ville de Paris,
- Antoinette GUHL, Métropole du Grand Paris,
- Jean-Luc TEMOIN, Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse,
- Joël BOUCHEZ, Parc naturel régional Oise-Pays-de-France,
- Dominique HERPIN-POULENAT, Parc naturel régional du Vexin français,
- Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Parc naturel régional du Gâtinais français,
- Anne-Marie NUYTENS, Syndicat mixte d'études et de préfiguration du projet de Parc naturel régional de la Brie et des Deux Morin,
- Guy GEOFFROY, Commune de Combs-la-Ville,
- Valérie PIGNASSE, Union régionale des Collectivités forestières d'Île-de-France,
- Pascal TURANO, Établissement Public Territorial Paris-Est-Marne et Bois,
- Jean-Marc CHANUSSOT, Commission locale de l'eau du Bassin versant de l'Yerres
- Sylvain BERRIOS, Établissement public territorial de Bassin, Seine-Grands-Lacs,

2/ Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics – 13 membres

- Jean-Marc PICARD, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports,
- Claire LE BIGOT, Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
- Sandrine LEMENAGER, Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne,
- Pierre-Emmanuel SAVATTE, Agence Île-de-France Ouest de l'Office national des forêts,
- Virginie VEAU, Agence Île-de-France est de l'Office national des forêts,
- Magali CHARMET, Direction régionale Île-de-France de l'Office français de la biodiversité,
- Vincent GRAFFIN, Agence de l'eau Seine-Normandie,
- Cécile RAOUX, Voies navigables de France,
- Céline GEORGES, Établissement public d'aménagement Paris-Saclay,
- Alice LAMOUREUX, Grand Paris Aménagement,
- Frédéric WILLEMIN, Société du Grand Paris,
- Judith CUBERTAFOND, Établissement public foncier d'Île-de-France,
- Xavier JENNER, Centre régional de la propriété forestière Île-de-France-Centre Val de Loire,

3/ Collège des représentants d'organismes socio-professionnels, de propriétaires, d'usagers de la nature, de gestionnaires et d'experts de la région – 17 membres

- Dominique MORENO, Chambre de commerce et d'industrie d'Île-de-France,
- Luc JANOTTIN, Chambre d'agriculture de région Île-de-France,
- Julie MISSONNIER, Institut Paris-Région
- Lucile DEWULF, Agence régionale de la biodiversité d'Île-de-France,
- Patrick CLOGENSON, Coordination rurale Île-de-France,

- Cyrille MILARD, Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France,
- Diane BAUSSON, Association francilienne des industries pour l'étude et la gestion de l'environnement et de la sécurité,
- Christophe MAILLET, Île-de-France Nature,
- Vivien MOLINENGO, Club infrastructures linéaires et biodiversité,
- Pierre MARCILLE, Société d'aménagement foncier et d'établissement rural Île-de-France,
- Annette GOGNEAU, Fédération régionale de randonnée pédestre,
- Rémi FOUCHER, Fransylva Île-de-France,
- Alexis LINGE, Union régionale des Conseils en architecture, urbanisme et environnement d'Île-de-France,
- Julien DESILLE, Île-de-France Mobilités,
- Matthieu RIVET, Caisse de dépôts et consignations biodiversité
- Patricia SAVIN, Association Orée,
- Sébastien DEGAND, Union nationale des industries de carrières et des matériaux de construction,

4/ Collège des associations, organismes, fondations pour la biodiversité – 18 membres

- Irène NENNER, France nature environnement Île-de-France,
- Samuel JOLIVET, Office pour les insectes et leur environnement,
- Marie-Odile GRANDCHAMP, Société nationale de protection de la nature,
- François VERRET, Ligue pour la protection des oiseaux,
- Véronique BORGNE, Association française interprofessionnelle des écologues,
- Catherine DECAUX, Association ESPACES,
- Adeline CORBEL, Association régionale de pêche et de protection du milieu aquatique d'Île-de-France,
- Laura VERIN, Fédération des chasseurs de Seine-et-Marne,
- Jean-Luc BARRAILLER, Fédération interdépartementale de chasse d'Île-de-France,
- Anne-Charlotte BEAUGRAND, Groupement des agriculteurs biologiques d'Île-de-France,
- Christine PRAT, Association NaturEssonne,
- Jean-Philippe SIBLET, Association des naturalistes de la vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau,
- Valérie COLLIN, association Noé,
- Sylvie VAN DEN BRINK, Association des amis naturalistes des coteaux d'Avron,
- Fiona LEHANE, Association pour la valorisation des espaces nature du Grand-Voyeux,
- Tony RENUCCI, Association RESPIRE,
- Nila SOUPRAYEN-CAVERY, Association de gestion de la réserve naturelle de la Bassée,
- Christophe PARISOT, Conservatoire d'espaces naturels d'Île-de-France

5/ Collège des scientifiques ou représentants d'organismes de recherche, d'étude ou d'appui aux politiques publiques et de personnalités qualifiées – 7 membres

- Aurore MOLLEREAU, Conservatoire botanique national du Bassin parisien,
- Luc ABBADIE, Groupe régional d'études pour l'environnement et le climat,
- Jean-Pierre GELY, conseil scientifique régional du patrimoine naturel,
- Antoine PEREZ MUNOZ, Bruitparif,
- Adrienne RESSAYRE, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,
- Jonathan MARKS-PERREAU, ARVALIS,
- Marine LINGLART, Urbaneco.

Article 2 : Le préfet de la région d'Île-de-France, et la Présidente de la région Île-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et de la région Île-de-France.

À Paris, le 15 décembre 2023

Le Préfet de la Région d'Île-de-France,

Préfet de Paris

Signé Marc GUILLAUME

La Présidente de la région Île-de-France

Signé

Valérie PECRESSE

Etablissement public de coopération culturelle
"Le CENTQUATRE-PARIS"

IDF-2023-12-20-00014

Délibérations n°2023-16 Nomination du
Vice-Président du Conseil d'administration

Délibération n°2023-16 EPCC CENTQUATRE-PARIS

Objet : Nomination du Vice-président du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article R.1431-8 ;

Vu l'arrêté n°2008-267-2 du 23 septembre 2008 portant création de l'établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial dénommé Le CENTQUATRE et l'arrêté préfectoral n°2019-12-26 du 26 décembre 2019 portant adhésion de la commune de Pantin et modification des statuts de l'établissement ;

Vu les statuts du CENTQUATRE-PARIS ;

Vu la délibération 20200626_42 du 26 juin 2020 portant nomination de la représentante de la Commune de Pantin ;

Vu la délibération du Conseil de Paris du 6 au 8 octobre 2020 portant nomination des membres du Conseil d'administration du CENTQUATRE-PARIS ;

Vu la candidature de François DAGNAUD ;

Après vote des membres des membres du Conseil d'administration,

Article unique : DÉCIDE d'élire aux fonctions de Vice-Président de l'établissement public de coopération culturelle Le CENTQUATRE-PARIS, François DAGNAUD.

13 Administrateurs présents ou représentés

12 Voix pour

__ Contre

1 Abstention

La délibération est adoptée

La Présidente du Conseil d'administration

Carine ROLLAND

SIGNÉ

Rectorat de l'académie de Paris

IDF-2023-12-11-00020

Arrêté du 11 décembre 2023 modifiant l'arrêté
du 3 janvier 2023 portant désignation des
membres du comité social d'administration
académique et des membres de la formation
spécialisée du comité social d'administration
académique de l'académie de Paris



ACADÉMIE DE PARIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Arrêté du 11 décembre 2023
modifiant l'arrêté du 3 janvier 2023
portant désignation des membres du comité social d'administration académique
et des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration académique
de l'académie de Paris**

**LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE
RECTEUR DE L'ACADEMIE DE PARIS
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS
DE PARIS ET D'ÎLE-DE-FRANCE**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2022 portant création de comités sociaux d'administration ministériels, de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements publics des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin relatif au comité social d'administration académique et de répartition des sièges lors des élections professionnelles du 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté du 3 janvier 2023 modifié portant désignation des membres du comité social d'administration académique et des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration académique de l'académie de Paris ;

Vu le courriel en date du 29 novembre 2023 relatif aux modifications apportées dans la désignation des représentants du personnel de l'organisation «UNSA Éducation» dans la formation du comité social d'administration académique et dans la formation spécialisée du comité social d'administration académique de l'académie de Paris ;

ARRETE :

Article 1^{er}

L'article 2 du chapitre I^{er} de l'arrêté du 3 janvier 2023 précité est modifié comme suit :

« 4. Au titre de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes – Éducation (UNSA Éducation)

- a) Représentant titulaire : 1 siège
Monsieur Benjamin DEVAUX

- b) Représentant suppléant : 1 siège
Madame Marie-Catherine ADLOFF »



ACADÉMIE DE PARIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Article 2

L'article 4 du chapitre II de l'arrêté du 3 janvier 2023 précité est modifié comme suit :

« 3. Au titre de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes – Éducation (UNSA Éducation)

- a) Représentant titulaire : 1 siège
Madame Marie-Catherine ADLOFF
- b) Représentant suppléant : 1 siège
Madame Julie BOUVRY »

Article 3

Le reste de l'arrêté du 3 janvier 2023 modifié est inchangé.

Article 4

La secrétaire générale de l'académie de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la région académique d'Île de France.

Fait à Paris, le 11 décembre 2023

**LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE
RECTEUR DE L'ACADEMIE DE PARIS
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS
DE PARIS ET D'ÎLE-DE-FRANCE**

Signé

Christophe KERRERO